

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2016

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
Majorité municipale	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	1	0	0	
	NICOL Laurence	1	0	0	
	MANIS Jean-Paul	1	0	0	
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	POTURA Louis-Vincent	0	0	1	DUBOS Jean-Luc
	ROBERT Stéphanie	1	0	0	
	MORGAND Michel	1	0	0	
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	DENIS Paul	1	0	0	
	BLANCHET Typhaine	0	0	1	DENIS Paul
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	DUVERGER Béatrice	1	0	0	
	LE GOFF Guilaine	1	0	0	
	LEPRETRE Mickaël	0	0	1	RENAUT Sylvain
	RENAUT Sylvain	1	0	0	
	TALBOURDET Nicole	1	0	0	
VERNAY Christophe	0	1	0		
Minorité municipale	BOUVET Sylvie	1	0	0	
	BABIK Michèle	1	0	0	
	JOULAUD Pascale	0	0	1	BOUVET Sylvie
	MALLEGOL M-Dominique	1	0	0	
	PELAN Pierre	1	0	0	
	PINEAU Roland	1	0	0	
	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS	22	1	4	

Adoption des tarifs municipaux 2017. 2^{ème} session.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions) adopte l'augmentation des tarifs comme suit :

Rubriques Génériques		Index Légal	Amplitude Autorisée	Taux Evol 2015	Taux Evol 2016	Arbitrage CF 2017	Observations	Date de CM ou Déc. L.2172-20
01	ALSH de la Garderie Périscolaire – P.Sco	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %		Effet au 01-09-2016	⊛ 14-12-2015
02	ALSH TAP – P.Sco	RAS	RAS	0,00 %	2,00 %		Effet au 01-09-2016	⊛ 14-12-2015
03	ALSH Mercredi et Petites Vacances – P.Sco	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %		Effet au 01-09-2016	⊛ 14-12-2015
04	ALSH des Grandes Vacances – P.Sco	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %		Effet au 01-07-2017	15-11-2016
5A	Cuisine Centrale – P.Sco	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %		Effet au 01-09-2016	⊛ 14-12-2015
5B	Cuisine Centrale – Tarifs Annuels Adultes	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
06	CAP Sports Loisirs Sportifs – P.Sco	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %		Effet au 01-09-2016	⊛ 14-12-2015
07	Salle Omnisports	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
08	Bibliothèque Municipale	RAS	RAS	0,00 %	0,00 %	0,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
09	Cybercommune	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
10	Location de Salles	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
11	Scène Culturelle	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
12	Matériels de Loisirs Barnum	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
13	Travaux en Régie	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
14	Concessions Funéraires	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
15	Droits de Place Commerciaux	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
16	Stationnement Bateaux Maison Mer	RAS	RAS	1,00 %	2,00 %	2,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
17	Tarifs Mouillages Chaînes Mère : MCM	+0,2 2%	1,5	0,80 %	0,00 %	0,30 %	Effet au 01-04-2017	⊛ 11-10-2016
18	Tarifs Mouillages sur Plots : MSP-1 / PC	+0,2 2%	1,5	0,80 %	0,00 %	0,30 %	Effet au 01-04-2017	⊛ 11-10-2016
19	Tarifs Mouillages sur Plots : MSP-2 / ISM	RAS	RAS	0,80 %	0,00 %	0,30 %	Effet au 01-04-2017	⊛ 11-10-2016
20	Tarifs de Stationnement des Remorques	+0,2 2%	1,5	0,00 %	0,00 %	0,00 %	Effet au 01-04-2017	⊛ 11-10-2016
21	Taxe de Séjour	RAS	RAS	0,00 %	0,00 %	0,00 %	Effet au 01-01-2017	15-11-2016
DATES D'APPLICATION SPECIFIQUE DES RUBRIQUES TARIFAIRES 2017								
Au 01-01-2017		Toutes les Rubriques, à l'exception des rubriques 1 à 6						
Du 01-04-2016 au 30-11-2017 (Ports)		Rubriques 17, 18, 19 et 20 (Mouillages, Râteliers et Stationnement Remorques)						

Tarifs 2017 de l'ALSH Extra scolaire des Grandes Vacances (Tarif du repas de l'année 2016-2017)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit :

JOUR		TARIFS 2016 de l'ALSH en <i>Tarif Hebdomadaire</i> : Grandes Vacances					
VALEURS QUOTIENTS		COEFF	ABATTEMENT PAR ENFANT		ACCUEIL JOUR	+ GOUTER	+ REPAS
Tranche n°1	Quotient <= à 535 €	0,85	Tarif 1er Enfant		4,82	0,15	2,61
			Tarif 2è Enfant	25,00%	3,62	0,15	2,61
			Tarif 3è Enfant	50,00%	2,41	0,15	2,61
Tranche 2 (Pivot)	>= 536 <= 803	1,00	▶ Tarif Pivot 1E		5,67	0,15	2,61
			▶ Tarif Pivot 2E	25,00%	4,25	0,15	2,61
			▶ Tarif Pivot 3E	50,00%	2,84	0,15	2,61
Tranche n°3	>= 804 <= 1 070	1,05	Tarif 1er Enfant		5,95	0,15	2,61
			Tarif 2è Enfant	25,00%	4,46	0,15	2,61
			Tarif 3è Enfant	50,00%	2,98	0,15	2,61
Tranche n°4	> à 1070 € et hors CDC	1,10	Tarif 1er Enfant		6,24	0,15	2,61
			Tarif 2è Enfant	25,00%	4,68	0,15	2,61
			Tarif 3è Enfant	50,00%	3,12	0,15	2,61

Tarifs 2016-2017 et Tarifs 2017 de la Cuisine Centrale Municipale. Tarifs scolaires 2016-2017 inchangés (DCM du 14/12/2015). Tarifs adultes actualisés pour l'année civile 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit :

Tarifs Scolaires 2016-2017 de la Cuisine Centrale (Tarification calée sur la période scolaire)		Sur Site La Bastille		Exports École ND	
		Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
01	Enfants (DCM du 14-12-5015)	2,61		2,61	
02	Facturation des Repas à l'ALSH (DCM du 14-12-5015)	2,61			

Tarifs Annuels 2017 de la Cuisine Centrale (Tarification calée sur l'Année Civile 2017)		Sur Site La Bastille		Les Exports	
		Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
03	Personnel Municipal (Tous Services et Budgets)		5,57		
04	Moniteurs Cap Sports - Cap Armor		5,57		
05	Maitres Nageurs Sauveteurs (SDIS)		5,57		
06	Agents Communaux en Astreinte le midi		Gratuit		
07	Pompiers ou Sauveteurs en Intervention		Gratuit		
08	Prestation des Agents en Contrats d'Insertion		Gratuit		
09	Stagiaires non rémunérés		Gratuit		
10	Enseignants [avant convention EN]		5,57		
11	Gendarmes Nationaux [Été]		5,57		
12	Centre Nautique d'Erquy		5,57		
13	Club de Plongée Histoire d'Eau en Été		5,57		
14	Associations Sportives et Pédagogiques agréées		5,57		
15	Repas Gastronomique Administrations		18,69		
15	Facturation au CCAS des Repas confectionnés pour les Personnes Âgées				4,20

Tarifs municipaux de l'année 2017, 2^{ème} session. Tarification de la Taxe de Séjour 2017. Reconduction des Tarifs 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la tarification 2017 comme suit :

TAXE DE SÉJOUR 2017			ART L.2333-41		TARIFS	
			MINI	MAXI	2016	2017
HÔTELS	Réel	Hôtels et Résidences 5 étoiles	0,70	3,00	2,00	2,00
	Réel	Hôtels et Résidences 4 étoiles	0,70	2,30	1,50	1,50
	Réel	Hôtels et Résidences 3 étoiles	0,50	1,50	1,20	1,20
	Réel	Hôtels et Résidences 2 étoiles	0,30	0,90	0,90	0,90
	Réel	Hôtels et Résidences 1 étoile	0,20	0,80	0,75	0,75
	Réel	Hôtels et Résidences 0 étoile	0,20	0,80	0,75	0,75
MEUBLÉS	Réel	Meublés de Tourisme 5 étoiles et AECE	0,70	3,00	1,50	1,50
	Réel	Meublés de Tourisme 4 étoiles et AECE	0,70	2,30	1,50	1,50
	Réel	Meublés de Tourisme 3 étoiles et AECE	0,50	1,50	1,20	1,20
	Réel	Meublés de Tourisme 2 étoiles et AECE	0,30	0,90	0,90	0,90
	Réel	Meublés de Tourisme 1 étoile et AECE	0,20	0,80	0,75	0,75
	Réel	Meublés de Tourisme 0 étoile et AECE	0,20	0,80	0,75	0,75
VILLAGES	Réel	Villages de Vacances 4-5 étoiles	0,30	0,90	0,90	0,90
	Réel	Villages de Vacances 0-1-2-3 étoiles	0,20	0,80	0,75	0,75
CHAMBRES D'HÔTES	Réel	Chambres d'Hôtes	0,20	0,80	0,75	0,75
AIRES CPG (Inclus Borne) CAMPINGS	Réel	Aires de Camping-cars & Parkings	0,20	0,80	0,50	0,50
	Réel	Camping et Caravanage 3-4-5 étoiles	0,20	0,60	0,55	0,55
	Réel	Camping et Caravanage 0-1-2 étoiles	0,20	0,20	0,20	0,20
PORTS	Réel	Anneaux d'attache pour Visiteurs	0,20	0,20	0,20	0,20
AUTRES	Réel	Autres Établissements	0,20	0,20	0,20	0,20

Subvention d'Équipement du Budget Général pour le financement des travaux de mouillages 2016 au port de plaisance d'Erquy centre.

Une subvention d'équipement d'un montant maximal de Mille Cinq Cent Quarante Euros à porter au débit de l'article budgétaire 20415 de l'opération 1.11 du Budget Général intitulée « Nautisme », est accordée au budget annexe du Port de Plaisance d'Erquy Centre, en recettes de sa section d'investissement au titre de l'opération budgétaire 1.06 intitulée « Travaux de Mouillages », afin d'assurer le cofinancement 2016 du programme de requalification des mouillages. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Subvention d'Équipement du Budget Général pour le financement des travaux de petit équipement 2016. Rambarde au port d'Erquy.

Une subvention d'équipement d'un montant maximal de Mille Deux Cent Cinquante Euros à porter au débit de l'article budgétaire 20415 de l'opération 1.10 du Budget Général intitulée « Ouvrages Maritimes », est accordée au budget annexe du Port de Plaisance d'Erquy Centre, en recettes de sa section d'investissement au titre de l'opération budgétaire 1.07 intitulée « Ouvrages Maritimes », afin d'assurer le cofinancement 2016 du programme d'aménagement d'une rambarde

Indemnités versées aux particuliers pour sinistre responsable hors franchise d'assurance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser à un particulier une indemnité de 141,90 € correspondant à des frais médicaux non pris en charge par la CPAM.

Indemnités versées aux particuliers pour sinistre responsable hors franchise d'assurance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser à un particulier un montant de 90,73 € correspondant à la réparation du tableau abîmé à la galerie d'art.

Admissions en non valeur. Budget annexe des campings municipaux. État 2016-1 des produits irrécouvrables.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'admettre en non valeur, une somme de 34,65 € correspondant à un droit de place 2015 non réglé.

Réouverture de la carrière de grès rose. Contrat de fortage avec la SARL Granit de Guerlesquin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le contrat de fortage de la carrière de grès rose de Lourtauais.

Rénovation du réseau d'eau Pluvial rue du port entre le Boulevard de la Mer et la rue Foch. Validation de l'Avant-Projet (AVP). Lancement de la consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avant-projet comme suit :

Type de Travaux	Rénovation du réseau d'eaux pluvial rue du Port entre le boulevard de la Mer et la rue Foch (Remplacement d'un diamètre 300 par un diamètre 800 – 90 ml) Réfection de la chaussée et des trottoirs.		
Références Programme	Année de Réalisation	Coût des Travaux Stricto Sensu	Total HT avec Sommes à Valoir
	2016	120 000,00 €	120 000,00 €
Secteurs Traités			
Rue du Port (entre le boulevard de la mer et la rue Foch)			

Dénomination du complexe sportif.

Le Conseil Municipal, à la majorité (4 abstentions), accepte de dénommer le nouvel espace sportif « Complexe Sportif de La Chapelle ».

Conseil Communautaire de Lamballe Terre et Terre. Répartition des sièges au 1^{er} janvier 2017. 64 sièges forment l'organe délibérant. 3 sièges attribués à Erquy (4,68%)

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 contre, 3 abstentions) approuve la répartition des 64 sièges qui forment le futur Conseil Communautaire de Lamballe Terre et mer.

Communes Membres de l'EPCI	Population Municipale 2013	Sièges Attribués (sur 64)	Communes Membres de l'EPCI	Population Municipale 2013	Sièges Attribués (sur 64)
Lamballe	13 212	13	Andel	1 114	1
Pléneuf-Val-André	4 031	3	Trédaniel	968	1
Erquy	3 895	3	Morieux	960	1
Quessoy	3 830	3	Moncontour	914	1
Jugon-Les-Lacs	2 489	2	Noyal	856	1
Plénée-Jugon	2 423	2	La Bouillie	846	1
Hénon	2 214	2	Trébry	841	1
Planguenoual	2 173	2	Lanrelas	819	1
Saint-Alban	2 071	2	Trémeur	691	1
Pommeret	2 054	2	Éréac	676	1
Coëtmieux	1 693	1	Tramain	670	1
Plémy	1 576	1	Penguily	620	1
Bréhand	1 542	1	Saint-Glen	607	1
Plestan	1 537	1	Saint-Rieul	535	1
Plurien	1 465	1	La Malhoure	522	1
Hénanbihen	1 393	1	Trédias	502	1
Landéhen	1 372	1	Saint-Trimoël	477	1
Plédéliac	1 364	1	Saint-Denoual	423	1
Hénansal	1 159	1	Rouillac	392	1
Sévignac	1 129	1	Quintenic	348	1

Fourrière animale à vocation départementale. Contrat de prestations avec le groupe SACPA Chenil Service. Année 2017 et ultérieures dans la limite de 3 reconduction (4 ans).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les dispositions du nouveau Contrat de Prestations de Services Public proposé par le « groupe SCPA Chenil Service » pour assurer la fourrière animale.

Compte-rendu de la délégation de pouvoirs accordée au maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT. Délégation du 10-04-2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte-rendu ci-dessous :

Alinéa 02	Tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;	Références	Date AM
<input type="checkbox"/> Lutte contre la chenille processionnaire du pin. <input type="checkbox"/> Vente aux administrés de nichoirs à mésanges et pièges de descente.		Tarifs 2016	17-10-2016
Alinéa 05	Conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Références	Date AM
<input type="checkbox"/> Contrat de mise à disposition de machines automatiques (jeux) <input type="checkbox"/> A compter de juin 2016 pour une durée indéterminée. <input type="checkbox"/> Société ORION (enseigne : Breizh-Jeux)		Camping Municipal de St-Michel	10-10-2016
